



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**GAGNANT  
GAGNANT**

**Dossier de presse**  
sur le volet transformation  
numérique

29 juin 2021

Agence The Kub.

# **1** La transformation numérique au cœur du plan France Relance p.4

## **2** L'accompagnement à la transformation numérique des entreprises :

- 1 - Les diagnostics numériques pour les TPE et PME p.6**
- 2 - Les chèques France Num p.6**
- 3 - Le programme d'accompagnement numérique gratuit des TPE/PME p.7**

## **3** La transformation numérique des territoires :

- 1 - Le déploiement de la fibre optique (Plan France Très Haut Débit) p.9**
- 2 - Le développement de l'inclusion numérique p.10**
- 3 - La transformation numérique des collectivités territoriales p.10**

## **4** Le soutien aux associations qui accélèrent l'inclusion numérique p.11

## **5** Le développement du numérique dans l'enseignement :

- 1 - Assurer un socle numérique dans chaque école p.13**
- 2 - Équiper les lycées pour développer l'enseignement hybride p.14**
- 3 - Repenser les modalités d'enseignement dans les universités p.14**
- 4 - Former les enseignants chercheurs p.15**

# LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU COEUR DU PLAN FRANCE RELANCE



La crise de la Covid-19 est un accélérateur de transformations. Le numérique en est un exemple majeur. Il est souvent perçu comme une source d'inégalités. L'enjeu face à cela est donc de faciliter son accès afin d'en faire une opportunité pour tous. L'objectif du Gouvernement est de réussir la diffusion et l'adoption du numérique aussi bien par l'ensemble des acteurs économiques que par les citoyens de tous les territoires.

Dès le premier confinement, le Gouvernement a déployé un effort sans précédent pour soutenir l'économie nationale et préparer la reprise. Outre les fonds de soutien mis en place, le Premier ministre a annoncé un plan de relance inédit de 100 Mds€ pour l'ensemble de l'économie française, avec une mobilisation exceptionnelle destinée à accompagner la transformation numérique de l'ensemble des organisations (entreprises, associations, administrations, etc.) et à faciliter l'accès du numérique pour tous.

**L'objectif du Gouvernement est d'accompagner tous ceux qui souhaitent engager une transformation numérique.**

C'est autour de quatre grands enjeux que France Relance vient donner un appui financier et humain pour faciliter la transformation du numérique, à travers de nombreux dispositifs :

- la transformation numérique des TPE et PME (près de **100M €** au niveau national).
- la numérisation de l'État et des territoires (**908M€** au niveau national)
- le soutien aux associations de lutte contre la pauvreté pour améliorer l'inclusion numérique (**1,2M €** au niveau régional)
- la transformation numérique de l'enseignement (**160M €** au niveau national)

# L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES



La numérisation des entreprises est un enjeu de compétitivité et de productivité de l'économie française : la digitalisation des processus internes, de la communication ou encore des modes de distribution des entreprises constituent un potentiel de croissance.

Les indicateurs du numérique affichent encore des résultats trop peu satisfaisants. En Nouvelle-Aquitaine, le baromètre des TPE du premier trimestre 2021<sup>1</sup> illustre que la numérisation n'est pas une priorité naturelle des TPE et qu'ils sont peu sensibles à ces enjeux : 75 % estiment que la crise sanitaire ne les a pas incités à accélérer leur transformation numérique.

Pour autant, la crise sanitaire a eu un effet accélérateur sur la prise de conscience de nombreux dirigeants d'entreprises, sur la nécessité de disposer d'outils numériques pour rester en contact avec leurs clients et maintenir un niveau d'activité par la mise en place d'un site e-commerce, d'un plan de communication via les réseaux sociaux, ou de l'optimisation de leur référencement en ligne.

Le numérique est un facteur de croissance et de compétitivité pour les entreprises et apporte plusieurs avantages :

- **des gains de productivité** liés à la baisse des répétitions de tâches ou à l'automatisation des procédés de production ;
- **des avantages concurrentiels** par la mise en place d'outils de fidélisation et de ventes en ligne ;
- **des facilités pour le recrutement des jeunes** qui souhaitent travailler au sein d'entreprises utilisatrices d'outils digitaux.

Le plan France Relance consacre près de **100M€ au soutien à la transformation numérique des TPE et PME au niveau national**. Ce soutien se décline en trois dispositifs :

- **des diagnostics numériques gratuits** pour les TPE et PME opérés par les chambres de commerce et d'industrie (CCI) et les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ;
- une aide sous forme de subvention de 500€, **le chèque France Num**, à destination des TPE (entreprises de moins de 11 salariés) pour l'achat de solutions numériques ;
- un accompagnement gratuit pour les TPE et PME qui souhaitent bénéficier d'un **programme de sensibilisation** ou **la mise en œuvre d'un plan d'action de numérisation**.

<sup>1</sup>Baromètre réalisé par Cecogeb pour la Région Nouvelle-Aquitaine

## 1 - Les diagnostics numériques pour les TPE et PME :

Depuis le 4 décembre 2020, le Gouvernement a financé **3M€** de diagnostics numériques pour les TPE et PME. Ces diagnostics ont été réalisés par les chambres consulaires CCI et CMA, avec un objectif de 10 000 diagnostics gratuits pour les TPE et PME sur tout le territoire national. Ces diagnostics ont pour objet d'évaluer la maturité numérique des entreprises et de les aider à s'engager dans leur transition numérique en élaborant un plan d'action.



**En Nouvelle-Aquitaine**, l'action des CCI et des CMA, a permis la réalisation de **1 299 diagnostics**. Les résultats par département sont présentés dans le tableau ci-dessous.

## 2 - Les chèques France Num :

Dans le cadre du plan France Relance, **60M€** ont été investis par l'État dans les chèques France Num pour soutenir les TPE, associations et indépendants dans leurs dépenses de numérisation.



Lancé le 27 janvier 2021 et opéré par l'Agence de services et de paiement (ASP), le chèque France Num vise à soutenir financièrement les dépenses des TPE, des associations (moins de 11 salariés), et des indépendants, qui ont engagé des dépenses de numérisation. L'objectif de ce chèque France Num est de **soutenir 120 000 TPE au niveau national dont 10 000 en Nouvelle-Aquitaine** dans leur démarche de numérisation, que ce soit pour la prise en charge d'un accompagnement ou l'acquisition d'une solution numérique. Les TPE peuvent bénéficier de ce chèque jusqu'au 31 juillet 2021 pour des dépenses réalisées entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021. Les dépenses éligibles concernent des dépenses

d'achats ou d'abonnements relatifs à la vente, à la gestion de l'entreprise ou à la relation client. Les dépenses d'accompagnement de type diagnostic sont également éligibles.

**Nombre de bénéficiaires des diagnostics CCI et CMA et du chèque France Num :**  
(données au 31 mai 2021)

	Diagnostics CCI/CMA		Chèques France Num		TOTAL
Charente	106	8%	139	4%	245
Charente-Maritime	175	13%	416	11%	591
Corrèze	58	4%	105	3%	163
Creuse	41	3%	28	1%	69
Dordogne	74	6%	300	8%	374
Gironde	219	17%	1101	30%	1320
Landes	93	7%	310	8%	403
Lot-et-Garonne	98	8%	191	5%	289
Pyrénées Atlantiques	202	16%	642	18%	844
Deux-Sèvres	49	4%	112	3%	161
Vienne	122	9%	178	5%	300
Haute-Vienne	62	5%	141	4%	203
<b>TOTAL</b>	<b>1 299</b>		<b>3 663</b>		<b>4 962</b>

Fin mai, **3 663 TPE en Nouvelle-Aquitaine ont déjà bénéficié du chèque France Num.**

## Chèques France Num - Répartition des dépenses déclarées par les TPE et PME en Nouvelle-Aquitaine :

Répartition des dépenses	
Contenus	6%
Gestion des clients	4%
Hébergement, stockage des données, gestion du nom de domaine, outils de cybersécurité	5%
Logiciel de caisse	8%
Païement en ligne	3%
Place du marché	1%
Site e-commerce ou promotionnel	32%
Solution de réservation, prise de rendez-vous	10%
Visibilité internet	24%
Outil de gestion en masse des courriers électroniques, de lettres d'information	3%
Gestion des stocks, des commandes, des livraisons	2%
Accompagnement par un fournisseur référencé	2%

### 3 - Le programme d'accompagnement gratuit des TPE/PME :

Dans le cadre du plan France Relance et de l'initiative France Num, le Gouvernement a également confié à Bpifrance la mise en œuvre d'un dispositif destiné à massifier l'accompagnement au numérique des TPE et des PME d'une enveloppe de **33M€** au niveau national.



Ce dispositif vise à sélectionner des groupements d'opérateurs capables d'organiser et de déployer des projets d'accompagnement pour des TPE et des PME en réponse à des besoins concrets. L'objectif du Gouvernement est d'**accompagner 160 000 entreprises sur tout le territoire national.**

**Les TPE et PME, créées depuis plus de deux ans et possédant un chiffre d'affaires supérieur à 20 000€,** qui souhaitent se faire accompagner dans leur démarche de numérisation, peuvent accéder gratuitement à deux types d'accompagnement :



**des accompagnements-actions :** des parcours répartis sur plusieurs semaines, à destination des dirigeants d'entreprise afin d'expérimenter un usage ou un type de solution numérique en réponse à un besoin concret ;



**des formations-sensibilisations :** des sessions de formations centrées sur les difficultés opérationnelles des TPE et des PME pouvant être résolues par des types de solutions ou des usages numériques spécifiques. Ces séances pourront se dérouler en ligne ou en présentiel.

Les accompagnements proposés sont collectifs : les groupes rassemblent généralement **entre 6 et 20 personnes aux problématiques communes.** Ils répondent à des questions concrètes auxquelles sont confrontées les TPE et PME. Ces programmes d'accompagnement sont d'ores et déjà accessibles aux TPE et PME et les informations sont détaillées sur [le site internet de France Num.](#)

## Quelques exemples de thèmes couverts par le dispositif d'accompagnement des TPE et PME à la transformation numérique

### Communication, commercialisation, vente et fidélisation pour :

- Développer mes ventes, vendre plus, vendre mieux ;
- Communiquer avec mes clients, trouver de nouveaux clients et les fidéliser ;
- Vendre ou proposer mes services à distance ;
- Référencer mes produits ou mes services sur un catalogue ;
- Me développer à l'export ...

### Gestion, organisation, RH pour :

- Réduire mes coûts ;
- Obtenir un financement pour un besoin de numérisation ;
- Mieux gérer ma trésorerie ;
- Construire un modèle économique ;
- Gérer mes relations avec mes fournisseurs, mes employés, ma banque...

### Enjeux sur la cybersécurité :

Les cyberattaques sont une menace liée au numérique. Très diverses dans leurs modes d'action, les criminels du numérique sont nombreux à l'international et ils exploitent les vulnérabilités numériques. L'Etat s'organise pour répondre à ces nouvelles menaces.

L'agence nationale de sécurité des systèmes d'information est en train de doubler ses effectifs. **Un milliard d'euros est consacré à la stratégie nationale (ANSSI) pour la cybersécurité.** Au plus près des territoires, cela se traduit par des appels à projets à destination des services de l'Etat, des collectivités et des organismes publics pour se doter de moyens de cybersécurité. Des centres de réponse aux incidents cybers seront déployés avec les régions.

En Nouvelle-Aquitaine, un **CSIRT** (computer security incident response team), co-financé par l'Etat à travers l'ANSSI et le conseil régional, est en cours de création dans le cadre du plan France Relance. Son objectif est **d'accompagner les entreprises et les collectivités territoriales dans la lutte contre la cybercriminalité et d'orienter les victimes d'attaque vers les structures d'aide dédiées.** Il devrait être opérationnel au premier trimestre 2022.

# LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES



La crise sanitaire a plus que jamais rendu le numérique indispensable au quotidien et a exacerbé la nécessité de l'accès au numérique pour tous. Le Gouvernement se mobilise pour faire de l'accès aux infrastructures et aux usages du numérique une véritable politique publique déployée sur l'ensemble du territoire.

Le plan France Relance vient renforcer cette dynamique et permet au total la mobilisation de **908M€**.

## 1 - Le déploiement de la fibre optique partout en France prévu d'ici 2025 (Plan France Très Haut Débit) :

**570M€** sont investis à travers le plan de relance pour l'accélération de la généralisation de la fibre optique sur le territoire national. Pour la Nouvelle-Aquitaine, le réseau d'initiative public (RIP) de la Dordogne est concerné avec 45 M€ attribués.

Le plan France Très Haut Débit (PFTHD) a pour objectif d'améliorer la couverture numérique des territoires en plusieurs étapes :

- **D'ici fin 2022**, doter tous les territoires d'infrastructures numériques de pointe en donnant accès à tous au très haut débit (>30 Mbit/s).
- **D'ici fin 2025**, généraliser la fibre optique sur l'ensemble du territoire.

Avec France Relance, le PFTHD est amplifié pour accélérer le déploiement de la fibre optique sur tous les territoires et parvenir à sa généralisation au plus tard fin 2025. Cette mesure s'adresse aux porteurs de projets départementaux ou pluri-départementaux de réseaux d'initiative publique (RIP).

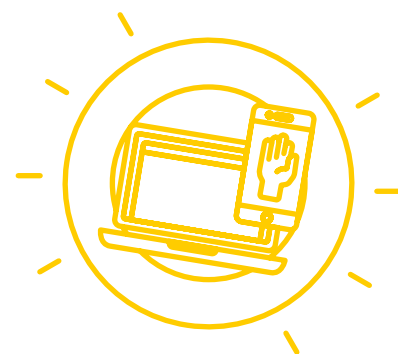




## 2 - Le développement de l'inclusion numérique :

Dans le cadre du plan France Relance, 250 millions d'euros sont mobilisés en faveur de l'inclusion numérique au niveau national afin de proposer une solution d'accompagnement au numérique à tous les Français, déclinée en trois axes :

- Le recrutement de **4 000 conseillers numériques** France Services formés et entièrement financés par l'État proposant des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des Français ;
- le soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques ;
- la généralisation d'outils simples et sécurisés pour permettre aux aidants de mieux accompagner les Français pour leurs démarches administratives (dispositif Aidants Connect).



Pour la région Nouvelle-Aquitaine, **279 postes de conseillers numériques ont été validés** lors de la première vague du dispositif. Les premiers recrutements ont été réalisés ou sont en cours. La deuxième vague du dispositif se clôturera entre le 30 juin et le 15 juillet selon les départements.

Concernant le dispositif Aidants Connect, la Nouvelle-Aquitaine fait partie de la 2ème vague du dispositif lancée début mai et les premières formations sont en cours.

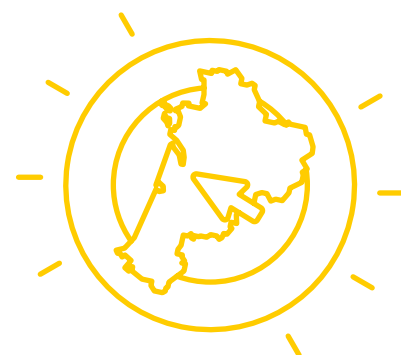
## 3 - La transformation numérique des collectivités territoriales :

Le budget alloué par le plan France Relance à la transformation et l'outillage numérique des collectivités territoriales (hors Etat) est de **88M€**.

Le fonds "transformation numérique des collectivités territoriales" a pour objectif de **soutenir l'ingénierie, le déploiement, l'accompagnement ou la formation au numérique des collectivités**

en finançant des projets numériques qui auront un effet concret sous 2 ans. Le fond déconcentré s'adresse aux collectivités de petite ou moyenne taille avec une priorité accordée aux projets qui ont un effet sur la vie quotidienne des citoyens et sur leurs relations avec l'administration locale. Le financement accordé peut atteindre 100% du coût du projet.

En Nouvelle-Aquitaine, l'enveloppe s'élève à **3,564M€** et les premiers dossiers sont en phase d'instruction et de sélection par les préfetures de département. Les collectivités peuvent encore déposer leurs dossiers **sur demarches-simplifiees**.



## LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS QUI ACCÉLÈRENT L'INCLUSION NUMÉRIQUE



À travers le plan France Relance, 100 M€ ont été attribués au niveau national pour mettre en place des réponses rapides aux besoins des personnes en situation de pauvreté ou de précarité, premières victimes de la crise sanitaire et de la crise économique.

Dans le cadre de l'appel à projets « plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté », 43 projets ont été retenus en Nouvelle-Aquitaine (pour un montant de 4 915 455 euros). 10 d'entre eux concernent l'accès aux droits et l'inclusion numérique. Ils représentent un montant d'aide total de **1,2M€**.

### Trois exemples de projets soutenus par l'État pour améliorer l'accès aux droits et l'inclusion numérique en Nouvelle-Aquitaine

#### **105 500€ pour le collectif Social Web à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) :**

« L'inclusion numérique est aussi l'affaire des plus dévalorisés : la dématérialisation ne doit laisser personne sur le bord de la route ! »

- Le projet retenu combine « la lutte contre l'illectronisme des personnes les plus défavorisées des QPV » (Quartiers prioritaires de la politique de la ville) et « l'insertion professionnelle des médiateurs numériques issus des QPV ».
- Les médiateurs numériques sont formés par l'association (label Grande Ecole du Numérique).
- Le projet contribue à leur insertion professionnelle par un accompagnement adapté aux personnes des QPV les plus éloignées du numérique (accompagnement aux démarches, à la prise en main, accès aux outils et apprentissage aux pratiques numériques).
- Ces médiateurs récemment formés vont assurer l'accompagnement et la formation des habitants des QPV.

## **295 515€ porté par la mission locale de la Creuse :**

*« Aller vers, pour et avec les jeunes »*

- Le projet vise à aller vers les jeunes les plus éloignés de l'emploi pour leur permettre de faire valoir leurs droits, les accompagner dans leur parcours et leur insertion socioprofessionnelle dans un climat bienveillant et en les valorisant. Il s'agit de développer des actions autour de la santé de l'alimentation, du logement ou de la mobilité pour mettre les jeunes en capacité de s'assumer et de trouver leur place dans la vie sociale et professionnelle, en s'impliquant.
- Il s'articule autour d'actions portées par les membres du consortium parmi lesquelles la mise à disposition des jeunes d'un local partagé d'accueil qui sera doté d'outils numériques leur permettant de résoudre rapidement diverses problématiques dont celles relatives à l'insertion socioprofessionnelle. Grâce à ce local, les jeunes de tout le département pourront optimiser leur déplacement à Guéret.

## **98 000€ pour l'Association La Beta-Pi de Melle (Deux-Sèvres) :**

*« Un consortium Mellois pour l'accès aux droits et l'inclusion numérique »*

- Le projet est de structurer la diversité des offres d'accompagnement sur l'accès aux droits et l'inclusion numérique sur le territoire de la communauté des communes du Mellois en Poitou (79) afin de faciliter la visibilité aux usagers et surtout aux personnes les plus en difficulté sur ces aspects.

# LE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT



Le plan France Relance comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement. Au-delà d'assurer la continuité pédagogique lors de la crise sanitaire, ces nouveaux équipements et projets visent à améliorer la progression et les modalités de travail des élèves et des étudiants à long terme, grâce à la mise en place de pratiques innovantes. À l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine, la région académique mène cette transformation en lien étroit avec les écoles et les établissements scolaires.

## 1 - Assurer un socle numérique dans chaque école :

Afin de réduire les inégalités scolaires et de lutter contre la fracture numérique, l'État investit **105M€** au niveau national dans l'équipement des écoles qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Un appel à projets, divisé en deux vagues, est mené actuellement. Il financera :

- des équipements (tableaux numériques, ordinateurs, tablettes, outils de visio...) ;
- des ressources et des services numériques (applications pour les enseignants, environnement numérique de travail...).



## 1ère vague de l'appel à projets « socle numérique » sur la région académique Nouvelle-Aquitaine

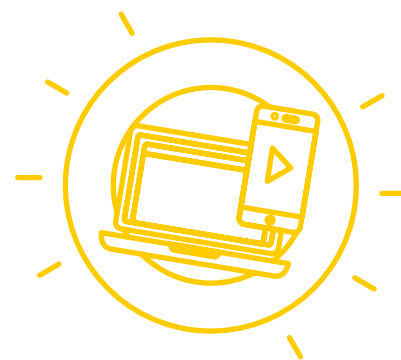
437 dossiers financés pour 6,5 M€ :

- 3,4 M€ sur l'académie de Bordeaux,
- 557 000 € sur l'académie de Limoges,
- 2,6 M€ sur l'académie de Poitiers.

**2ème vague prévue d'ici la fin de l'année.**

## 2 - Équiper les lycées pour développer l'enseignement hybride :

Depuis le début de la crise sanitaire, le numérique est essentiel à l'enseignement hybride (mêlant présentiel et distanciel pour une partie de la classe ou la totalité). Il apporte également une réponse innovante et personnalisée aux différents contextes d'apprentissage : enseignement des élèves gravement malades ou empêchés, échanges internationaux ou utilisation pour des enseignements de spécialité rares.



Porté par le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et la région académique, l'appel à projets France Relance consacre **1,5 M€ à l'équipement des lycées en matériel d'hybridation** (barres de son et outils de visio directionnels). Ce déploiement sera accompagné par la mise en place d'une formation sur l'hybridation des enseignements.

### 1ère vague de l'appel à projets « hybridation des lycées » sur la région académique Nouvelle-Aquitaine

- 88 % des lycées publics ont répondu.
- 810 équipements financés, soit en moyenne 2 à 3 équipements par lycée pour un montant de 654 000 €.
- Livraison pour la rentrée 2021/2022.

### 2ème vague prévue en octobre 2021.

## 3 - Repenser les modalités d'enseignement dans les universités :

Avec l'appel à projets « Hybridation des formations de l'enseignement supérieur », l'État entend aider les établissements à développer une offre de formations hybrides afin de permettre à chacun de poursuivre ses études, indépendamment de l'évolution de la situation sanitaire. La région académique Nouvelle-Aquitaine s'est particulièrement illustrée avec 2 lauréats :



### HyPE-13 : Hybrider et Partager les Enseignements

Financé par l'État à hauteur de 3 M€, le projet HyPE-13 regroupe un consortium de 12 établissements (notamment La Rochelle Université et l'Université de Limoges), coordonné par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA). En 18 mois, il se donne notamment pour objectif de favoriser le partage et la réutilisation des ressources (formations...) existantes, au sein et en dehors du consortium.



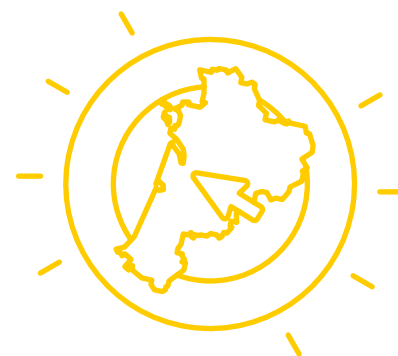
### OCAM : Open Campus des Mineures du Littoral

La Rochelle Université se focalise, quant à elle, sur les « mineures » de ces formations. 861 000 € sont consacrés à la création de 5 « mineures » en ligne, qui seront accessibles, par brique ou en intégralité, aux publics d'autres universités ou à des élèves de BTS.

#### 4 - Former les enseignants chercheurs :

En parallèle, le plan France Relance comprend également un appel à projets qui vise à la formation au numérique des enseignants chercheurs. **Cinq universités** de la région académique Nouvelle-Aquitaine sont lauréates pour un montant avoisinant chacune les **100 000 €** :

- Université de Bordeaux Montaigne,
- Université de Bordeaux,
- Université de Poitiers,
- La Rochelle Université,
- Université de Pau et des Pays de l'Adour.



Un exemple parmi d'autres, le projet de Bordeaux Montaigne a pour objectif de proposer au corps enseignant de cette université un accompagnement/perfectionnement personnalisé dans la production de cours en ligne depuis la plateforme e-campus (Moodle). Le nombre de ces cours a en effet augmenté de manière significative depuis le début de la crise sanitaire :

- avant mars 2020 : 300 à 350 cours créés chaque année
- de mars à août 2020 : 1 200 cours créés (dont 774 en 3 semaines)
- de septembre 2020 à mars 2021 : 2 200 cours créés

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



# Notes

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



## **CONTACTS PRESSE**

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine  
Bureau de la communication interministérielle  
**Sophie BILLA / Agathe NOUGUÉ**

**Tél : 05 56 90 60 18 / [pref-communication@gironde.gouv.fr](mailto:pref-communication@gironde.gouv.fr)**

** @PrefAquitaine33 |  /PrefetNouvelleAquitaine33**

Région académique Nouvelle-Aquitaine  
**Valérie Courrech - directrice de communication | Tél: 06 15 56 12 84**  
**Audrey Dugleux - chargée de communication | Tél: 06 15 32 72 22**